

## RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 445

Date dépôt 10/09/2019

Date validation 08/10/2019

### MASTER EN ARCHITECTURE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	7
SECTEUR	3. Sciences et techniques	DOMAINE D'ÉTUDES	20. Art de bâtir et urbanisme
TYPE	LONG	CYCLE	DEUXIÈME
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	120

#### A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. II Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un **lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées** », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes **actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence**, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et **impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique**. A ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, **le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique**.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates ;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Elaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;
- Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

## **B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION**

Discipline spécifique, l'architecture se situe à l'articulation et à la confrontation de champs disciplinaires appartenant tant au domaine des sciences humaines et sociales qu'au domaine des sciences et techniques. Elle nécessite la maîtrise d'outils d'expression, de représentation, de composition, de communication et le développement d'une capacité de synthèse.

L'apprentissage à la synthèse (architecturale, urbaine et paysagère) se fonde sur un enseignement « par le projet » centré sur l'interaction entre l'exercice en « atelier » et les apports théoriques imprégnant la pratique. Il forme l'étudiant à la composition de l'espace construit et habité. L'enseignement suscite de la part de l'étudiant une attitude constante de questionnement, de prise en compte de paramètres multiples et de démarches de recherche interdisciplinaire. S'inscrivant dans les mutations sociétales, le cursus vise à former des figures professionnelles diversifiées, intervenant lors de chacune des phases du processus de transformation de l'espace (analyse, conception, décision, action).

Conscient de leurs responsabilités, les diplômés seront capables de poser des choix en vue de qualifier les divers lieux vécus, investis et produits par les collectivités et les individus. D'une façon générale, le grade de master en architecture sera décerné aux étudiants qui, ayant développé un fort degré d'autonomie, auront par ailleurs développé des compétences à toutes les échelles de la composition spatiale au travers d'une démarche par le projet. Ils seront capables de pratiquer les divers métiers de l'architecture et de continuer à développer de nouvelles compétences tout au long de leur vie notamment au travers de la formation continue ou des filières de recherche fondamentale et/ou appliquée

## **C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION**

### **1. Instruire une question architecturale**

- » Mettant en relation les différents paramètres de son étude (des composantes du contexte et de la thématique), l'étudiant sera capable de reformuler la question architecturale posée en vue de faire émerger, au moyen d'une démarche itérative, plusieurs hypothèses de travail.

Face à une question architecturale complexe, cela se traduira notamment au travers de :

- la consolidation d'une culture architecturale ;
- la capacité à situer une action ;
- l'habilité à activer et à combiner les savoirs d'autres disciplines.

### **2. Elaborer une réponse spatiale**

- » Articulant sa démarche autour de valeurs (environnementales, paysagères, culturelles ou socio-économiques), l'étudiant sera capable d'ajuster ses propositions de compositions spatiales grâce à un questionnement exploratoire récurrent.

Face à une situation complexe, cela se traduira notamment au travers de :

- la construction personnelle d'une méthodologie du projet ;
- l'approfondissement de la démarche artistique.

### **3. Mettre en œuvre une réponse spatiale située**

- » Confrontant le projet à la réalité matérielle du contexte, l'étudiant sera capable d'élargir sa démarche à la prise en compte des facteurs climatiques et géographiques du site, aux questions des ressources locales et aux réalités constructives.

Dans le cadre de questionnements architecturaux, cela se traduira notamment au travers de :

- la traduction concrète des dimensions techniques multiples au sein du projet ;
- l'appropriation des savoirs techniques et scientifiques de l'édification.

#### **4. Interagir avec l'ensemble des acteurs**

» Au travers de la production de documents réflexifs, l'étudiant sera capable de contribuer à l'élaboration de savoirs critiques disciplinaires et à leur diffusion auprès de professionnels ou du public. Il sera en outre en mesure de mettre en place une démarche réflexive sur son activité.

Dans le cadre d'une démarche, cela se traduira notamment au travers :

- du développement conscient d'une attitude professionnelle ;
- d'expressions multiples d'une démarche architecturale.

#### **5. Etre capable de poser progressivement des choix engagés**

- » En ayant conscience des enjeux sociétaux contemporains inscrits dans l'Histoire ;
- » En faisant preuve de posture réflexive, d'ouverture, d'initiative ;
- » En assumant une responsabilité citoyenne ;
- » En développant l'autonomie de réflexion et d'action indispensable aux confrontations et aux collaborations ;
- » En intégrant la responsabilité éthique ;
- » En adoptant une posture professionnelle au service de l'intérêt collectif ;
- » En pouvant juger en autonomie du bienfondé d'une idée menant aux objectifs à atteindre par le projet et poursuivre avec détermination, même par une intervention modeste, la réalisation de cette idée et l'aboutissement de ces objectifs.